

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

18 janvier 2023

Lors de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi dix-huitième jour du mois de janvier deux mille vingt-trois (18-01-2023) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, étaient présents, les maires suivants :

- Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables et préfet suppléant;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban;
- Monsieur Michel Rheault, maire de Sainte-Thècle;
- Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles;
- Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives;
- Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin;
- Monsieur Michel Tremblay, maire suppléant d'Hérouxville;

Étaient absents :

- Monsieur Bernard Thompson, préfet et maire de maire d'Hérouxville
- Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Yvon Bourassa, préfet suppléant; Madame Nathalie Groleau, greffière-trésorière, est aussi présente.

#### **1. Ouverture de la séance**

Le préfet suppléant, monsieur Yvon Bourassa, déclare l'ouverture de la séance à 19 h.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Re 23-01-01

Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2022;
4. Adoption des comptes à payer;
5. Correspondance;
6. Fonds Région Ruralité (FRR) Volet 4 – Soutien à la vitalisation :
  - a) Approbation des recommandations du Comité de vitalisation;
7. Nomination d'un comité de sélection pour le poste de technicien/dessinateur en génie civil;

8. Nomination d'un représentant au comité consultatif dans le cadre de l'entente sectorielle en développement social;
9. Participation financière à l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2022-2025 (EPRTNT 22-25);
10. Appui au projet Tête première;
11. Demandes de partenariat pour le Défi OSEntreprendre Mauricie;
12. Demande d'aide financière : Défi des Demois'ailles;
13. Autorisation pour produire une demande de financement pour l'embauche d'une ressource pour gérer le projet des frigos communautaires dans quatre municipalités;
14. Autorisation de signer un acte de cession par Biolandes en faveur de la MRC;
15. Équilibrage facultative du rôle d'évaluation de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban;
16. Avis de conformité de règlements de zonage de la ville de Saint-Tite;
17. Varia :
  - a) Autoriser le paiement final des travaux sur le chemin des Bêtes puantes dans les TNO;
18. Questions de l'assemblée;
19. Levée de l'assemblée.

### **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2022**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 23 novembre 2022 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Re 23-01-02

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2022.

### **4. Adoption des comptes à payer incluant les dépenses autorisées par délégation**

Deux (2) listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

#### **1<sup>re</sup> liste**

#### **M.R.C. DE MÉKINAC**

<b><u>Rémunération des employés (es) (8 semaines)</u></b>	<b>217 983.80</b>
---	-------------------

<b><u>Déplacement des employés (es)</u></b>	<b>4 417.95</b>
---	-----------------

#### **Fournisseurs de biens et services**

Hydro-Québec	5 108.39
Telus Mobilité	457.80
Telus Québec	572.55

Télécommunications Xittel inc.	656.05
Fédération québécoise des municipalités	20 016.71
Retraite Québec Secteur public - Carra	133.77
Syndicat des employés	1 347.43
Distribut'eau Plus	123.50
Servitech	6 738.82
Fournitures de bureau Denis	698.98
Gilles Gauthier	370.00
Les Entreprises de distribution Denis Samson Inc.	431.37
Energycycle	327 786.75
Savonnerie B-L Enr	229.97
Desjardins Assurances	12 337.37
Fujitsu conseil (Canada) Inc.	387.03
RREMQ	30 720.17
Boulangerie Germain	1 236.21
AGRCQ	750.00
Visa Desjardins	
Roadpost	104.90
Formation	579.08
Informatique	3 080.87
Entretien	242.51
Fleurs décès	75.00
Facebook	28.75
Registre foncier	16.00
Frais de déplacement	1 418.80
40e	104.14
Petite caisse	992.40
Direction de la Gestion de l'information foncière	640.00
Cansel Survey Equipment Inc.	287.58
Service de paie Desjardins	284.07
GSC Communication	211.55
Triumvirate Environmental	9 395.18
Purolator	50.13
Chez Jacob	288.99
Jean-Francois Bellemare (Sono & Disco J.F.B. Enr.)	1 149.75
SBM Systèmes de bureautique inc.	125.85
PG Solutions	64 430.06
Novago	73.28
Christian Thibault	1 188.27
CTAM	40 961.00
Rose Pétale	75.88
Hygiène Nancy Duval	1 375.00
Xerox Canada Ltée	223.79
9153-5773 Québec Inc.	555.71
Acc. d'Alarme et d'incendie idées fil	172.46

Centre Bureautique Mauricie inc.	330.01
Aspirateurs GL	145.96
Appartenance Mauricie	250.00

Total fournisseurs : 538 959.84

#### **FLI/FLS**

Acceo FLI-COVID	78.87
Acceo FLI	87.22
Acceo FLS	81.21
Rose Pétale - FLI	15 000.00
Marc-Antoine Cossette - FLI	3 750.00
Marc-Antoine Cossette - FLS	3 750.00

Total FLI/FLS : 22 747.30

#### **40E**

Domaine & Vins Gélinas inc.	366.77
Jean-Sébastien Defoy	300.00
Carl Salvail photographe	1 264.73
Tissus et décor Martine Richard	51.74
Rose pétale	155.22
Lignée RR2	865.25
Ferme Galyco	483.76
Alexis Rheault poste carte	1 040.98
Belle à croquer	2 759.40
Bouffées d'air et fourchettes	215.58
Café aux cinq sœurs	381.15
Marie-Claude Champagne	300.00
Ferme Apicole Mékinac	512.14
Microbrasserie A la fût	544.15

Total 40E : 9 240.87

#### **Fonds région ruralité volet 2**

Club de ski de fond Le Sillon	1 425.00
Corporation de développement de la rivière Saint-Maurice	4 599.00
Municipalité de Sainte-Thècle	14 880.00
Laprodéo Inc.	8 937.50
CPE les Soleils de Mékinac	50 000.00
Marc-Antoine Cossette	5 000.00
Camping St-Roch-de-Mékinac	1 000.00
Culture Mauricie	5 100.00

Chambre de commerce de Mékinac	45.99
--------------------------------	-------

Total FRR2 : 90 987.49

**Fonds région ruralité volet 4 - Vitalisation**

Municipalité de Grandes-Piles	1 500.00
Coop de solidarité Mékinac	5 408.00
Coop de solidarité St-Adelphe	87 235.00

Total FRR4 : 94 143.00

**Service de développement économique**

Marché Pronovost	596.37
Le Mercier	1 069.69
Boulangerie Germain	139.50
Jurismedia Inc.-Margill 2023	1 210.12

Total SDE: 3 015.68

**Accueil aux nouveaux arrivants**

Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban	550.00
Partenaire Action Jeunesse Mékinac	288.64
Comité des Loisirs de Hérouxville	968.06

Total Accueil aux nouveaux arrivants: 1 806.70

**Activité de loisir/culture**

Municipalité de Saint-Séverin	400.00
Ville de Saint-Tite	600.00
Municipalité de Hérouxville	200.00
Municipalité de Grandes-Piles	6 400.00
Domaine Tavibois	1 025.00
CPE Les Soleils de Mékinac	736.41
Municipalité de Lac-aux-Sables	250.00

Total Loisir/Culture : 9 611.41

**Promotion Touristique**

Oz Design	2 635.23
9149-7818 Québec Inc.	7 347.75
Protection Incendie Péri-Tech	325.93
Cooke Serrier Enr.	39.67

Meubles Jacob	963.48
Café aux cinq sœurs	500.00
Total Tourisme :	<u>11 812.06</u>

### **Plan de communication**

Éditions communautaires des Chenaux	574.88
Ici Médias	1 264.73
Total Plan de communication :	<u>1 839.61</u>

### **MAE**

CPE Les Soleils de Mékinac	694.91
Autobus Germain & Fils inc.	676.51
Autobus Paul-Le Jeune inc.	200.00
Boulangerie Germain	864.44
Total MAE	<u>2 435.86</u>

### **Communauté entrepreneuriale**

Lignée RR2	321.93
Total CEM :	<u>321.93</u>

### **Programme de rénovation de l'habitat**

Programme RénoRégion (7 dossiers)	1 455.15
Total Rénovation de l'habitat :	<u>1 455.15</u>

### **Cour municipale**

Ministre des Finances	15 731.00
Purolator	66.84
Monsieur Denis Carpentier	500.00
Carpentier, Huissiers de justice	241.86
Le Code Ducharme	152.25
BAVAC	574.00
SAAQ	104.84
A.G.C.M.Q.	252.95
Madame Carole Lepage	1 793.56
Monsieur Sylvain Beauregard	1 729.20
Total Cour municipale :	<u>21 146.50</u>

### Baux de villégiature

Municipalité de Grandes-Piles	9 897.00
Bassin Versant St-Maurice	17 562.00
Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac	28 433.00
Municipalité de Trois-Rives	71 100.00
Harnois Énergies	323.24

Total Baux de villégiature : 127 315.24

**Grand total : 1 159 240.39**

### Parc industriel

Hydro-Québec	30.30
Les Excavations Jovanex	2 778.58

Total Parc industriel : 2 808.88

### TNO Mékinac

MRC de Mékinac - révision dépôt rôle	365.44
MRC de Mékinac - enfouissement	231.64
MRC de Mékinac - frais adm 2022	38 075.00
PG Solutions	2 611.81
Solifor Mauricie - remb taxes 4698_91_9708	93.46
Denis Doucet remb taxes 4712_18_3137	21.73
RIVST-M	419.55

Total TNO : 41 818.63

### 2<sup>e</sup> liste

### M.R.C. DE MÉKINAC

Déplacements des maires (inclus internet - 40 \$ / mois) 2 mois 1 425.12

Rémunération des maires - 2 mois 18 749.92

### Fournisseurs de biens et services

Petite caisse	612.70
Tremblay Bois Migneault Lemay avocats	5 221.04
AGRCQ	229.95
Quadiant Canada	3 511.41

Syndicat des employés municipaux du Québec	1 412.39
Chambre de commerce de Mékinac	50.00
Carra	99.16
Boulangerie Germain	132.61
Microgest Informatique	16 972.52
Hygiène Nancy Duval	1 375.00
Revenu Québec	46 297.52
Ôze publicité	166.72
Groupe Pelletier entretien	1 425.24
Fournitures de bureau Denis	193.07
Centre de services scolaire de l'Énergie	5 538.47
Association des évaluateurs municipaux du Québec	114.98
Total Fournisseurs de biens et services:	<u>83 352.78</u>

### **Développement économique**

ADDELQ	862.31
Groupe Pleine Terre	13 241.67
Total SDE :	<u>14 103.98</u>

### **40e**

Lignée RR2	103.47
Chez Jacob	280.00
Total 40e :	<u>383.47</u>

### **Promotion touristique**

Hydro-Québec	955.77
9149-7818 Québec Inc.	3 449.25
Tremblay Bois Migneault Lemay avocats	1 129.63
Total tourisme :	<u>5 534.65</u>

### **FLI/FLS**

9389-5902 Québec Inc. - FLI	85 000.00
9389-5902 Québec Inc. - FLS	85 000.00
Total FLI/FLS :	<u>170 000.00</u>

### **Fonds région ruralité volet 2**

NDDavenir	33 903.00
-----------	-----------



Chambre de commerce de Mékinac	9 125.00
Municipalité de Trois-Rives	5 602.00

Total FRR2 : 48 630.00

### Loisirs et culture

Village Western Kapibouska	1 500.00
Ciuss MCQ	125.00

Total Loisirs : 1 625.00

### Plan de communication

Icimédias	1 060.07
Icimédias	204.66
Éditions communautaires des Chenaux	1 724.63

Total Plan de comm : 2 989.36

### Programme de rénovation de l'habitat

C04010PRR0129 Trois-Rives	15 783.50
---------------------------	-----------

Total Rénovation de l'habitat : 15 783.50

### Cour municipale

Gingras St-Onge huissiers	21.85
Tremblay Bois Migneault Lemay avocats	8 004.09
SAAQ	93.30
Purolator	44.45

Total Cour municipale : 8 163.69

**Grand total : 370 741.47**

### TNO DE MÉKINAC

Sépaq	50 000.00
RIVST-M	3 149.07
Art graphique	193.51

Total TNO : 53 342.58

Je, soussignée, Nathalie Groleau, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses ci-jointes projetées par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac en date du 18 janvier 2023.

Nathalie Groleau  
Greffière-trésorière

Re 23-01-03

Monsieur Michel Rheault, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 18 janvier 2023 totalisant 1 529 981.86 \$ pour la MRC, 2 808.88 \$ pour le parc industriel régional et de 95 161.21 \$ pour les TNO.

#### 5. Correspondance

La greffière-trésorière fait la lecture de la correspondance suivante :

- Me Sylvain Lepage, directeur général MMQ nous informe de notre part de la ristourne 2021 de la MMQ qui correspond à 356\$ soit 366\$ moins 10\$ qui avait été payé en trop en 2018;
- Résolution 10154-11-22 de la MRC du Haut-Saint-Laurent concernant une demande de prolongation de délai pour le FRR Volet 3 (signature);

#### **Fonds Régions et Ruralité (FRR) - Volet 3 (Signature) – Demande de prolongation de délai**

CONSIDÉRANT la résolution 10154-11-22 de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT que les projets émanant de ce Fonds visent un impact positif pour la région et que la MRC a jusqu'au 31 décembre 2025 pour dépenser les sommes remises par le MAMH;

CONSIDÉRANT que la pandémie a eu pour effet de retarder considérablement l'élaboration des projets;

Re 23-01-04

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'appuyer la MRC du Haut-Saint-Laurent dans sa demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) d'une prolongation de délai minimale de deux ans pour la terminaison des projets « Signature Innovation » du FRR.

- Résolution 10155-11-22 de la MRC du Haut-Saint-Laurent concernant une demande de prolongation de délai pour le FRR Volet 4 (vitalisation);

#### **Fonds Régions et Ruralité (FRR) - Volet 4 (Vitalisation) – Demande de renouvellement du Fonds**

CONSIDÉRANT la résolution 10155-11-22 de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT la création du Fonds régions et ruralité (FRR) en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac reçoit annuellement une somme de 959 914 \$ pour un montant total sur 5 ans de 4 799 570 \$;

CONSIDÉRANT que les projets émanant de ce Fonds ont un impact positif pour notre région et contribuent fortement à sa vitalisation;

CONSIDÉRANT que la MRC a jusqu'au 31 décembre 2024 pour engagées les sommes et jusqu'au 31 décembre 2025 pour dépenser les sommes remises par le MAMH, ceci sans compter la réception subséquente des rapports quant aux projets soutenus, incluant la reddition de comptes de la MRC;

CONSIDÉRANT que la pandémie a eu pour effet de retarder considérablement l'élaboration des projets;

Re 23-01-05

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de renouveler le FRR – Volet 4 et d'autoriser le report des sommes non engagées au 31 décembre 2024 dans le nouveau fonds.

- Résolution 483-1122 de la MRC Brome Missisquoi, concernant une demande au gouvernement pour la révision du cadre législatif afin de permettre de tenir des séances virtuelles dans certains cas;

**Demande au gouvernement pour la révision du cadre législatif afin de permettre de tenir des séances virtuelles dans certains cas**

CONSIDÉRANT la résolution 483-1122 de la MRC Brome Missisquoi;

CONSIDÉRANT que depuis mars 2020 les organismes municipaux ont adapté leurs méthodes de travail en raison de la pandémie et qu'ils ont fait l'expérience du mode virtuel pour leurs séances publiques de conseil et pour leurs comités de travail;

CONSIDÉRANT que dans certains cas de forces majeures il pourrait être opportun de permettre la possibilité de tenir les séances du conseil et des autres comités encadrés par la Loi, de manière virtuelle;

CONSIDÉRANT la possibilité pour le gouvernement du Québec de modifier le cadre législatif applicable aux municipalités et autres organismes municipaux, afin d'encadrer le mode de tenue de séances virtuelles;

Re 23-01-06

Monsieur Michel Rheault, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'appuyer la MRC de Brome-Missisquoi de revoir cadre législatif applicable aux municipalités et autres organismes municipaux, afin d'encadrer le mode de tenue de séances virtuelles.

- Résolution CM-11-423-2022 de la MRC Matawinie, concernant une demande d'accompagnement financier pour le transport collectif à la suite de la hausse importante des coûts;

**Demande d'accompagnement financier - Hausse importante des coûts pour le transport collectif**

CONSIDÉRANT la résolution CM-11-423-2022 de la MRC Matawinie, concernant une demande d'accompagnement financier pour le transport collectif à la suite de la hausse importante des coûts;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac est accord avec les points soulevés par la MRC Matawinie et qu'elle vit les mêmes enjeux quant au transport collectif;

CONSIDÉRANT que le service de transport collectif répond à un besoin de la population;

CONSIDÉRANT les hausses de coûts importantes engendrées par les coûts d'essence, la pénurie de main-d'œuvre et le contexte économique inflationniste actuel;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que le coût du transport soit mieux réparti entre les différents paliers décisionnels;

Re 23-01-07

Monsieur Michel Rheault, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'appuyer la MRC de Matawinie dans sa demande au Gouvernement du Québec de revoir l'accompagnement financier accordé aux MRC pour le déploiement du transport collectif sur leur territoire et de bonifier les modalités du Programme de subvention au transport adapté et du Programme d'aide au développement du transport collectif en fonction des réalités territoriales.

- Résolution 459-1122 de la MRC Brome Missisquoi, pour une demande d'aide financière afin d'atténuer les impacts de la Covid-19 et autres virus respiratoires;

**Demande d'aide financière afin d'atténuer les impacts de la Covid-19 et autres virus respiratoires**

CONSIDÉRANT la résolution 459-1122 de la MRC Brome Missisquoi;

CONSIDÉRANT que la maladie liée à la COVID-19 est toujours présente et que d'autres virus respiratoires s'ajoutent laissant présager plusieurs mois difficiles pour le réseau de la santé et les organismes municipaux et que le programme mis en place en 2021 visant à compenser les pertes de revenus et les coûts supplémentaires visait seulement les années 2021 et 2022;

Re 23-01-08

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'appuyer la MRC Brome Missisquoi, dans sa demande d'aide financière destinée aux organismes municipaux afin de compenser les pertes de revenus et les coûts supplémentaires associés au prolongement de la crise sanitaire afin d'atténuer les impacts de la Covid-19 et autres virus respiratoires.

- Résolution 2022-R-AG425 concernant le PL67-Dérogations mineurs en zone contrainte – Demande de modification législative portée par la FQM de la MRC Vallée-de-la-Gatineau;

**PL67-Dérogations mineurs en zone contrainte – Demande de modification législative portée par la FQM**

CONSIDÉRANT les modifications législatives apportées aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme relatives aux dérogations mineures et plus particulièrement aux dispositions 145.2 et 145.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la résolution accordant une dérogation mineure dans un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité ou de santé publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général, doit désormais être transmise à la MRC;

CONSIDÉRANT qu'une telle dérogation mineure ne peut être accordée à l'égard de dispositions réglementaires adoptées en vertu des paragraphes 16 ou 16.1 du deuxième alinéa de l'article 113 ou des paragraphes 4 ou 4.1 du deuxième alinéa de l'article 115 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC peut, dans les 90 jours suivant la réception de la copie de la résolution, s'il estime que la décision autorisant la dérogation a pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général, imposer des conditions ou désavouer la décision autorisant la dérogation mineure, lorsqu'une atténuation du risque ou de l'atteinte n'est pas possible;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions législatives alourdissent considérablement le traitement de ces dérogations mineures tant pour les municipalités que les MRC, de même que pour les demandeurs;

Re 23-01-09

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'appuyer la MRC Vallée-de-la-Gatineau dans sa demande à la FQM de porter ce dossier afin que le gouvernement revoie les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme relatives aux dérogations mineures dans un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières.

- Résolution CR 296-11-2022 de la MRC de Portneuf concernant le règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement aux fins d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la Ville de Saint-Raymond;
- Remerciements du Carrefour Normandie St-Tite inc. pour notre implication dans le cadre de la campagne des Paniers de Noël;

**Dépôt de la correspondance**

Re 23-01-10

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le dépôt de la correspondance.

## **6. Fonds Régions et Ruralité (FRR) : Volet 4 – Soutien à la vitalisation : Approbation des recommandations**

CONSIDÉRANT les recommandations du comité vitalisation du FRR – Volet 4, relatives aux investissements dans le cadre de l'entente concernant le Fonds régions et ruralité, volet 4-soutien à la vitalisation (FRR, volet 4) et suivant les règles de fonctionnement du comité établies;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles pour les affectations proposées;

Re 23-01-11

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'entériner les décisions du comité de vitalisation pour le dossier suivant, le tout aux conditions établies au protocole d'entente et d'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Groleau à signer les documents afférant au projet précité au nom de la MRC de Mékinac :

Projet Patinoire – bandes en fibre **FRR-V4-22-15**  
Municipalité de Trois-Rives  
82 000 \$

L'Ado-Thècle **FRR-V4-23-01**  
Maison des jeunes de Sainte-Thècle (Ado-Thècle)  
100 000 \$

Frigos communautaires **FRR-V4-23-02**  
MRC de Mékinac  
12 231.48\$

## **7. Nomination d'un comité de sélection pour le poste de technicien/dessinateur en génie civil**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'embaucher un technicien/dessinateur en infrastructures municipales afin de compléter l'équipe du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que l'appel de candidatures se terminait le 13 janvier 2023;

Re 23-01-12

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de nommer un comité qui a le mandat de rencontrer les candidats et d'octroyer le poste à la personne répondant aux aptitudes recherchées. Le comité de sélection sera composé de monsieur Bernard Thompson, préfet, monsieur Yvon Bourassa maire de Lac-aux-Sables, madame Nathalie Groleau, directrice générale, monsieur Louis Filteau, directeur de l'aménagement et de monsieur Carl Jutras, ingénieur,

## **8. Nomination d'un représentant au comité consultatif dans le cadre de l'entente sectorielle en développement social**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un représentant de la MRC de Mékinac au comité consultatif dans le cadre de l'entente sectorielle en développement social;

Re23-01-13

Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de nommer madame Nadia Moreau, directrice du service de développement économique à titre de représentante au comité consultatif dans le cadre de l'entente sectorielle en développement social.

### **9. Participation financière à l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2022-2025 (EPRTNT 22-25)**

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) est venue à échéance en 2022;

CONSIDÉRANT que l'EPRT a soutenu, au cours des deux dernières années, des entreprises touristiques de notre territoire au montant de 301 444 \$ générant ainsi des investissements de plus de 1 M \$;

CONSIDÉRANT que Tourisme Mauricie est mandataire de l'EPRT;

CONSIDÉRANT que le Tourisme Mauricie négocie une bonification du fonds de l'EPRTNT-volet 3 avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et demande l'appui de la MRC;

CONSIDÉRANT que participation financière de la MRC de Mékinac s'élèverait à la somme annuelle de 5 250 \$ pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025;

Re 23-01-14

Monsieur Michel Rheault, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires que la MRC de Mékinac :

- Appuie Tourisme Mauricie dans leur démarche de demande de financement auprès du MAMH pour l'EPRTNT;
- S'engage à contribuer financièrement une somme annuelle de 5 250 \$ pendant la durée de l'entente.

### **10. Appui au projet Tête première**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour le projet *Tête Première, programme de soutien psychologique pour entrepreneur-e*, projet déposé par le Fonds de développement économique LaPrade St-Maurice qui sera réalisé en partenariat avec l'ensemble des organismes de développement socioéconomique de la Maurice;

CONSIDÉRANT que ce service répondra à un enjeu déterminant pour la réussite des entrepreneurs, soit la santé psychologique;

Re 23-01-15

Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de participer financièrement à ce projet pour les trois prochaines années pour une somme de 805\$ pour chaque entrepreneur requérant le programme d'aide jusqu'à concurrence de 4 025\$ annuellement. Ces sommes seront prélevées à même le FRR – Volet 2.

### **11. Demande de partenariat pour le Défi OSEntreprendre Mauricie**

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier de OSEntreprendre Mauricie;

CONSIDÉRANT que le comité du Défi OSEntreprendre est déjà à pied d'œuvre pour organiser, en Mauricie, le 25<sup>e</sup> Défi OSEntreprendre;

CONSIDÉRANT que le Défi OSEntreprendre est un grand mouvement québécois qui fait rayonner les initiatives entrepreneuriales de Mékinac;

CONSIDÉRANT le plan de visibilité offert;

Re 23-01-16

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de participer pour une somme de 600 \$ à Défi OSEntreprendre Mauricie et devenir commanditaire Bronze pour cette occasion.

### **12. Demande d'aide financière : Défi des Demois'ailles**

CONSIDÉRANT la demande de participation financière pour la 11<sup>e</sup> édition du Défi des Demois'ailles;

CONSIDÉRANT que les dons amassés par le Défi des Demois'ailles sont remis à des maisons d'hébergement qui viennent en aide aux femmes et enfants victimes de violence conjugale;

Re 23-01-17

Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles propose, et il est résolu à l'unanimité des maires propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de verser la somme de 500 \$ au Défi des Demois'ailles.

### **13. Autorisation pour produire une demande de financement pour l'embauche d'une ressource pour gérer le projet des frigos communautaires dans quatre municipalités**

CONSIDÉRANT que le frigo communautaire est un lieu de partage, d'échange ou même de dons, visant à contrer le gaspillage alimentaire et à améliorer les conditions de vie de la communauté;

CONSIDÉRANT que la MRC a bénéficié d'une somme de 22 000 \$ de la part du CIUSSS-MCQ comme bonification de Mékinac Récolte pour l'installation de quatre frigos communautaires protégés dans des abris dans quatre municipalités, pour lutter contre le gaspillage alimentaire et renforcer la sécurité alimentaire;

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite déposer une demande de subvention auprès du FQIS pour le financement d'une ressource qui va gérer le projet des frigos communautaires dans les quatre municipalités;

CONSIDÉRANT que le projet nécessitera l'emploi d'une ressource pour la coordination et la gestion;

CONSIDÉRANT que les dépenses du PROJET qui sont admissibles au PROGRAMME peuvent être financées jusqu'à un maximum de 34 % par RECYC-QUÉBEC pour un montant de 25 223 \$;

CONSIDÉRANT que la MRC contribuera financièrement au projet à la hauteur de 12 232 \$;



Re 23-01-18

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser la MRC Mékinac à produire une demande d'aide financière à l'appel de projets du FQIS pour l'embauche d'une ressource qui va gérer le projet frigos communautaires dans les quatre municipalités identifiées afin de faire bénéficier la population vulnérable et autoriser madame Nathalie Groleau, directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la MRC de Mékinac tout document afférant à ce projet.

#### **14. Autorisation de signer un acte de cession par Biolandes en faveur de la MRC**

CONSIDÉRANT que la MRC a cédé à Aliksir (maintenant Biolandes) un terrain situé dans le par industriel régional pour un projet qui ne se concrétisera pas, soit le lot 6 153 342 cadastre du Québec;

Re 23-01-19

Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser madame Nathalie Groleau, directrice générale à signer tout document afférant à la cession de l'immeuble, lot 6 153 342 cadastre du Québec par Biolandes.

#### **15. Équilibrage facultative du rôle d'évaluation de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban et de Saint-Séverin**

CONSIDÉRANT l'article 46.1 de la Loi sur la fiscalité municipale qui prévoit que l'équilibrage est facultative pour une municipalité locale dont la population est inférieure à 5 000 habitants;

CONSIDÉRANT qu'une analyse de l'état du rôle d'évaluation des municipalités de Notre-Dame-de-Montauban et de Saint-Séverin a révélé un déséquilibre significatif;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban a demandé l'équilibrage de son rôle d'évaluation pour 2024;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Séverin a demandé l'équilibrage de son rôle d'évaluation pour 2024;

CONSIDÉRANT que la MRC a conclu un contrat avec Servitech pour la réalisation des rôles d'évaluation;

CONSIDÉRANT que ledit contrat indique un échéancier précis en regard de la modernisation et le dépôt des rôles d'évaluation;

Re 23-01-20

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires

- de modifier l'échéancier indiquant que le rôle de Notre-Dame-de-Montauban et de Saint-Séverin sera équilibré en 2024 et que l'équilibrage facultative soit reportée en 2027;
- de mandater Servitech pour la réalisation des équilibrages des rôles d'évaluation des municipalités de Notre-Dame-de-Montauban et de Saint-Séverin.

## **16. Avis de conformité de règlements de zonage de la ville de Saint-Tite**

CONSIDÉRANT le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la municipalité de ville de Saint-Tite a transmis à la MRC, pour approbation, comme prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) les règlements suivants :

- Règlement numéro 517-2022 modifiant le plan d'urbanisme;
- Règlement numéro 518-2022 modifiant le règlement de zonage;
- Règlement numéro 519-2022 modifiant le règlement de lotissement;

Re 23-01-21

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires que le Conseil de la MRC de Mékinac approuve

- le règlement 517-2022 modifiant le règlement d'urbanisme,
- le règlement 518-2022 modifiant le règlement de zonage
- le règlement 519-2022 modifiant le règlement de lotissement de la municipalité de la Ville de Saint-Tite;

et autorise la greffière-trésorière, madame Nathalie Groleau, à délivrer un certificat de conformité.

## **17. a) Autoriser le paiement final des travaux au KM 10 sur le chemin des Bêtes pointues dans les TNO**

CONSIDÉRANT la résolution 22-05-116 autorisant une somme de 100 000 \$ pour réaliser des travaux de réfection du chemin des Bêtes pointues au km 10;

CONSIDÉRANT l'obtention d'une aide financière de 100 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public (PAMVTP);

CONSIDÉRANT la résolution 22-09-172 qui accepte la soumission de Marcel Guimond et Fils pour la phase 1 des travaux, et ce, pour un montant maximal de 240 000 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que tous les travaux ont été réalisés par l'entrepreneur;

Re 23-01-22

Monsieur Michel Rheault, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le versement final au montant total de 207 370.61 \$ à l'entrepreneur, Marcel Guimond et fils, ayant réalisé les travaux.

## **18. Questions de l'assemblée**

Une personne est présente et questionne le conseil.

**19. Levée de l'assemblée**

Re 23-01-23

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de lever la séance.

---

Préfet

---

Greffière-trésorière